

Trois dossiers pour une seule concession de casino

JEUX En Valais, le casino de Crans-Montana sera opposé à des projets à Sion et à Martigny-Combe. Et Saxon dans tout ça?

La phase de dépôt des dossiers s'est terminée fin octobre. Et les concurrents dans la course aux concessions fédérales de casino sont désormais connus. En Valais, trois sociétés vont se disputer la seule licence qui devrait être octroyée par le Conseil fédéral pour l'ensemble du territoire cantonal.

L'actuel exploitant du casino de Crans-Montana sera opposé au Casino du Valais SA, qui en-

tend ouvrir une maison de jeu à Sion, et à la société Casino des Alpes SA, qui projette «un établissement à Martigny», selon le communiqué diffusé sur le site internet de la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ) hier.

Le projet de casino à Saxon plus d'actualité?

Le nombre de candidats en lice pour décrocher le précieux sé-

same fédéral en Valais n'est pas une surprise. Car tous s'étaient tour à tour déclarés ces derniers mois. Ce qui interpelle par contre c'est l'absence de toute mention d'un projet de casino à Saxon.

Rembassinons. En janvier, nous vous révélions l'existence d'un projet à Sion à proximité du stade de Tourbillon. Ce premier concurrent au casino de Crans-Montana a été très vite



Rien ne va plus... Qui décrochera les futures concessions? KESTONE

suivi par deux autres projets à Saxon et à Martigny-Combe, tous deux portés par le promoteur immobilier Christian Constantin.

Un site par dossier

Mais qu'en est-il aujourd'hui? La responsable communication de la CFMJ précise que pour chaque dossier, un seul et unique site était spécifié.

Alors l'option de Martigny-Combe a-t-elle été préférée à celle de Saxon par Casino des Alpes SA, qui a longtemps avancé conjointement sur ces deux dossiers? Contacté, Christian Roth, président de Saxon, nous renvoie aux porteurs du projet. De son côté, Christian Constantin indique qu'au moment de constituer la société Casino des Alpes SA, les deux variantes avaient encore conjointement. Pour tenter d'éclaircir la situation, nous avons joint le futur exploitant du potentiel casino, qui, à l'heure d'écrire ces lignes, n'a pas répondu à nos questions. La communication de la Confédération hier a peut-être pris de court les acteurs de ce dossier.

PF

EN BREF

MONTHEY

Inauguration de la MEEL

Une erreur s'est glissée dans notre édition du jeudi 17 novembre en lien avec la journée d'inauguration officielle de la MEEL (Maison des écrivaines, écrivains et des littératures). Celle-ci aura bien lieu ce vendredi 18 novembre et non le 19 comme annoncé par mégarde. Nos excuses aux intéressés. Infos sur www.meel.ch. JFA

La mesure cantonale ne fait pas l'unanimité en Valais

LIBRAIRIE Dans le sillage du patron de Payot, d'autres voix dissonantes se font jour dans le canton à l'encontre du dernier plan de relance en faveur de la culture. L'opération court jusqu'à Noël.

PAR SARAH.WICKY@LENOUVELLISTE.CH



Dévoilé lundi par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, le plan de relance à la culture fait grincer quelques dents. SABINE PAPILLOU



“On soutient ici une branche économique plutôt que les artistes.”

FABIEN GIRARD
DÉPUTÉ PLR



COMMENTAIRE
SARAH WICKY
JOURNALISTE

Quand le mieux est l'ennemi du bien

Le Valais a été bon élève en matière d'aides à la culture pendant et après le Covid, complétant régulièrement l'arsenal fédéral. C'est tout à son honneur. Comme d'avoir bien géré cette manne publique sans la dilapider avec 1 million de francs encore à distribuer cette fin d'année.

Dévier ce montant à la chaîne du livre, aux cinémas et aux arts visuels – des secteurs peut-être moins aidés – pas une mauvaise idée en soi. C'est la forme du soutien – sorte de préférence cantonale – qui interpelle. Il est louable de vouloir appuyer les petits acteurs locaux mais au sortir d'une pandémie qui a laissé des traces chez tout le monde, on peut comprendre les grincements de dents.

Quant au cas du Haut-Valais, il pose clairement problème. Le ministre de tutelle a dû tordre le cadre de son dispositif pour l'y faire entrer, difficilement tenable. Animé d'une bonne intention, le conseiller d'Etat Matthias Reynard a sans doute voulu trop bien faire, comme d'offrir la gratuité dans les salles obscures alors qu'une modique participation aurait été comprise de tous les spectateurs. Car la culture a de la valeur. En politique aussi, le mieux est l'ennemi du bien.

“Il y a clairement, en l'espèce, une inégalité de traitement.”

PIERRE BERTHOD
PRÉSIDENT DE SIERRE

Quant à la Fnac suisse, pas englobée non plus dans le dispositif, elle fait montrer aussi de son agacement. «Nous sommes surpris des propos et de l'attitude du conseiller d'Etat Matthias Reynard qui ne prend pas la peine de répondre à notre sollicitation écrite et qu'un concurrent (ndlr: le groupe zurichois Orell Füssli/Thalia) aux mêmes caractéristiques que la Fnac soit associé à cette opération. Pour mémoire, nous sommes présents à Conthey, Monthey, Sierre et Sion. Nous étudions toutes les possibilités

de recours contre cette inégalité de traitement», déclare son directeur Cédric Stassi.

La ville de Sierre s'interroge

Des réactions qui témoignent de la tension ambiante. Car l'annonce toute saluée qu'elle est par certains ne fait pas l'unanimité, y compris en Valais. Parmi les personnes qui se posent des questions, le président de la ville de Sierre Pierre Berthod qui, via son administration, a fait part de ses interrogations au chef du Service de la culture Alain Dubois.

«Nous avons d'abord cru à une erreur en ne voyant pas Payot dans la liste des librairies. Je salue le soutien apporté à la culture valaisanne ainsi que l'atti-

tude proactive de l'Etat mais il y a clairement, en l'espèce, une inégalité de traitement. Je parle en mon nom de président mais aussi de nombreux habitants qui m'ont abordé à ce propos.»

Et l'élu du Centre de rappeler que Payot est «la seule librairie de l'agglomération sierroise» et «que depuis son installation en 2020 après le départ de ZAP, elle est bien implantée dans le tissu local, soutenant les acteurs culturels de la région».

La gratuité critiquée

Autre voix dissonante, celle du député PLR Fabien Girard. La manière de faire du Département de la culture ne passe pas auprès du Montheyan, également administrateur culturel.

«Je suis pour des aides à la culture mais je me questionne par rapport à cette mesure. Quelle est la valeur de l'offre culturelle et de l'œuvre d'un auteur si on la rend gratuite? Et pourquoi intégrer les ouvrages d'auteurs décédés? On soutient ici une branche économique plutôt que les artistes», réagit le politicien qui aurait mieux goûté des aides durables à la création et/ou à la diffusion.

Contacté, le canton refuse pour l'heure d'alimenter la polémique. «Nous avons demandé un avis de droit», nous fait savoir Alain Dubois, chef du Service de la culture.

La petite librairie soulagée

Dans les librairies partenaires, le plan de relance activé par le